

**Les conférences pour l'emploi, la formation
et la transformation productive :
extraits du rapport de Frédéric Boccara
au conseil national du PCF, le 5 septembre 2020**

Il faut partir des exigences et des batailles concrètes en les considérant comme autant de ripostes à la crise et de chantiers implicites de la sécurisation de l'emploi et de la formation. On pourrait parler de « chantiers pour de nouvelles sécurités de vie ».

Abordons le terrain en étant à l'écoute, attentifs aux exigences et au vécu, et avec le souci de proposer une cohérence et un sens. La cohérence, c'est celle entre l'objectif de sécurisation (au sens plein et fort), moyens financiers et pouvoirs démocratiques. Le sens, c'est celui la réponse aux besoins (sociaux et écologiques) par une efficacité nouvelle, favorisée par la baisse des coûts du capital, par une priorité à d'autres dépenses que celles pour le capital et par le partage des coûts.

Cela peut se cristalliser dans une bataille commune qui ramène à de nouvelles institutions démocratiques, à partir des territoires, des institutions portant cette cohérence et leviers d'une efficacité nouvelle en lien avec les services publics. C'est cela qui est révolutionnaire. Il s'agit des conférences permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation productive écologique. Institutions de fait, que nous pouvons lancer dans les luttes à partir des comités de lutte ou de défense ; et institutions dont nous réclamons la mise en place officielle.

[...]

Il s'agit de créer de nouvelles institutions mettant en cause, non seulement la Ve République, mais surtout deux fondements mêmes du capitalisme : le monopole patronal de l'utilisation de l'argent dans les entreprises, l'emploi sécurisé et la formation comme levier d'efficacité et non comme un solde, un résultat aléatoire s'ajustant à toutes les autres contraintes.

Ces conférences définiraient des objectifs chiffrés, de production, d'emploi et de formation. Elles définiraient des objectifs d'investissement et de mise à disposition de ressources (fonds publics et crédit bancaire) en lien avec les institutions publiques et la création monétaire. Elles joueraient un rôle de planification nouvelle, décentralisée et démocratique. Elles pourraient avoir un droit d'appel au crédit bancaire des institutions publiques.

Les conférences s'appuieraient sur des Fonds (régionaux et national) pour l'emploi et la formation, ne venant pas à la place du crédit bancaire et de l'investissement des entreprises, mais en levier sur eux, pour les bonifier d'autant plus qu'ils respectent des conditions précises d'emploi.

Ces conférences auraient aussi un droit de suivi avec une modulation des aides et de la bonification du crédit bancaire, pénalisante si les engagements ne sont pas respectés. Les comités sociaux et économiques (CSE successeurs des CE), pourraient saisir les conférences si elles considèrent que les engagements ne sont pas respectés.